

GRILLE DES TARIFS CALM-BFC

VALABLES A COMPTER DU 10 FEVRIER 2025

SAS Cabinet Administratif Lac et Mont d'Or

Siret : 88120100800011

Adresse du siège social : 4 rue Beau Site – 25160 Montperreux

Contact : 06.45.01.92.59. www.calm-bfc.com

Numéro de TVA Intracommunautaire : FR53881201008

Entreprise soumise à TVA 20%, les prix s'expriment TTC – TVA comprise.

Certains frais supplémentaires peuvent s'ajouter (déplacements, frais postaux, frais externes type recommandés, notaires, logiciels, etc.).

Pour les devis : les tarifs peuvent varier selon la complexité ou les pièces manquantes.

DEMENAGER EN SUISSE/EN FRANCE/QUITTER LA FRONTIERE X

- ➡ ENTRETIEN 200€ : CALCUL DE L'IMPOT/CHOIX DE LA SECU/PLAQUES VOITURES
- ➡ ENTRETIEN 200€ : QUITTER LE STATUT FRONTALIER, DEMARCHES ET CONSEQUENCES
- ➡ PRISE EN CHARGE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES (IMPOTS/ASSURANCE MALADIE/CAF/PERMIS DE CONDUIRE...) : SUR DEVIS (1 personne seule 1000€, couple sans enfants : 1800€, couple avec enfant supplémentaire : 2300€).

IMPOTS SUISSES X

- ➡ DECLARATION DE RECTIFICATION/DRIS : 100€
- ➡ DECLARATION DE BASE SANS BIEN IMMOBILIER : 240€
- ➡ LES CLIENTS AVEC DES BIENS IMMOBILIERS SERONT ORIENTES VERS UNE FIDUCIAIRE SUISSE

IMPOTS FRANCAIS

PREPARER LA DECLARATION

- ➡ TELECHARGER DES DOCUMENTS FISCAUX (TESE, CESU, PAJEMPLOI, POLEMPLOI, RETRAITE – CODES OK) : 10€
- ➡ REUNIR LES PAPIERS POUR LES REVENUS FONCIERS : 50€ PAR BIEN IMMOBILIER

AIDE AUX DECLARATIONS POUR LES PARTICULIERS

- ➡ DECLARATIONS D'IMPOTS : 150€
- ➡ DECLARATION D'IMPOTS AVEC UN MEUBLE MICRO : 150€
- ➡ DECLARATION D'IMPOTS AVEC UN MEUBLE REEL SIMPLIFIE DONT L'EXPERT-COMPTABLE A FAIT LA LIASSE + CASE 7FF : 150€
- ➡ DECLARATION D'IMPOTS AVEC 1 APPART EN NU REEL : 170€ POUR 1 APPART, 200€ POUR 2 APPARTS, + 30 PAR APPART
- ➡ DECLARATIONS D'IMPOTS EN RETARD SOUS FORMAT PAPIER : 160€ PAR DECLARATION
- ➡ DECLARATION IMPOTS AVEC VEFA (PINEL SCELLIER MONUMENT HISTORIQUE ETC) : 200€
- ➡ DECLARATION IMPOTS AVEC VEFA ET ENGAGEMENT DE LOCATION : 220€
- ➡ +10€ PAR PAPIER OUBLIE NECESSITANT DE REPREDRE LA FEUILLE PLUS TARD.

NOUVEAUX FRONTALIERS

- ➔ DEMANDE DE NUMERO FISCAL/CALCUL DE L'IMPOT/OUVRIR L'ESPACE EN LIGNE/METTRE EN PLACE LES ACOMPTES : 130€
- ➔ ATTESTATION DE RESIDENCE FISCALE : 30€
- ➔ CALCULER L'IMPOT ET LANCER DES ACOMPTES : 120€

CORRECTIONS

- ➔ CORRECTIONS SIMPLES : HEURES SUP, ALLOCATIONS FAMILIALES, CNTFS, EXONERATION ETUDIANT/ALTERNANT, CSG : 60€
- ➔ CORRECTIONS PLUS COMPLIQUEES : ABATTEMENT ASS MATERNELLES, FRAIS REELS, 2044 : 140€ ou si FEUILLE A REFAIRE : 160€
- ➔ CORRECTION DU TAUX DE CHANGE 2023 : 240€

MISE A JOUR/GESTION

- ➔ MISE A JOUR SITUATION FAMILIALE ET REMUNERATION : 60€
- ➔ RECALCUL TOTAL DES IMPOTS : 120€

DOUBLE IMPOSITION

- ➔ LEVEE DE DOUBLE IMPOSITION FRANCE/SUISSE : 140€ PAR ANNEE A RECUPERER

CNTFS/URSSAF

- ➔ DECLARATION DE CNTFS : 35€/personne, 65€/couple
- ➔ CORRECTION DE CNTFS + DECLARATION : 90€/personne
- ➔ RADIATION DE LA CNTFS : 130€

SECURITE SOCIALE

- ➔ CHANGER DE REGIME DE SECURITE SOCIALE : 1^{er} entretien 100€, Totalité de la démarche 780€
- ➔ DROIT D'OPTION LAMAL OU CNTFS : 230€
- ➔ IMMATRICULATION A LA SECURITE SOCIALE : 300€
- ➔ RATTACHEMENT/DETACHEMENT ENFANT : 50€
- ➔ OUVERTURE DE L'ESPACE AMELI.FR ET DEMANDE DE CARTE VITALE : 60€
- ➔ RADIATION DE LA CNTFS : 130€
- ➔ DEMANDE AI/MDPH/PENSION INVALIDITE/AAH : 160€
- ➔ DECLARATION TRIMESTRIELLE AAH : 50€

RETRAITE

- ➔ PROGRAMMER LES ETAPES ADMINISTRATIVES ET FISCALES DE SA RETRAITE : 200€ et devis détaillé
- ➔ DEMANDER SES RETRAITES EN LIGNE : Sur Devis, à partir de 900€/pays – déductible des impôts
- ➔ CSG/CRDS/CASA, EXONERATIONS OU CORRECTION : DE 60€ à 300€
- ➔ 2EME PILIER – CALCUL DE L'IMPOTS : 120€
- ➔ REGROUPER SES PILIERS : 200€ pour 3 piliers, 50€ par pilier supplémentaire

CREER UNE MICROENTREPRISE FRANCE/SUISSE

ETAPES

- ➔ CREATION MICRO JUSQU AU SIRET 120€
- ➔ OUVERTURE DE L'ESPACE URSSAF 60€

- ➡ OUVERTURE DE L'ESPACE IMPOT PRO 20€
- ➡ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SIE 20€
- ➡ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE CFE 20€
- ➡ FAIRE LES 4 DECLARATIONS TRIMESTRIELLES 15€ X 4 PAR AN

TOTAL 300€

MUTER UNE MICROENTREPRISE A L'AVS POUR LES FRONTALIERS

ETAPES

- ➡ REMPLIR LA DEMANDE A1 ET DLA 50€
- ➡ DEPOSER LA DEMANDE DE MUTATION URSSAF 120€
- ➡ FAIRE LE LIEN AVEC LA CAISSE AVS 60€
- ➡ REMPLIR LA DEMANDE INSCRIPTION AVS 30€
- ➡ FAIRE LA PREMIERE DECLARATION AVS 120€

TOTAL 380€

TOTAL ENSEMBLE 1 & 2 680€

COURRIERS ET REMPLISSAGE DE FORMULAIRE

- ➡ MISE EN DEMEURE + DEMANDE DES TEXTES LEGAUX : 140€/RECOMMANDE
- ➡ ECRIRE SA PROPRE REQUÊTE OU CONVENTION (JAF/PRUD'HOMMES/URSSAF etc...) : 60€/H (2H MINIMUM) + 30€ DE RECOMMANDE AR MINIMUM (LES FRAIS PEUVENT VARIER S'IL Y A DES ALLERS-RETOURS ENTRE LES PARTIES).
- ➡ FORMULAIRE POUR LA TAXE FONCIERE H1/H2 : 100€ PAR BIENS IMMOBILIER, FRAIS SUPPLEMENTAIRES SI LE PLAN METRE EST A FAIRE.
- ➡ COURRIERS LIECHTENSTEIN LIFE : 80€
- ➡ TRIER LES PAPIERS : 28€/heure, matériel compris

ALLOCATIONS FAMILIALES

- ➡ 1^{ERE} INSCRIPTION + CREATION DU COMPTE CAF.FR + LANCER SYSTEME FRANCO-SUISSE : 230€
- ➡ DEJA INSCRIT : LANCER SYSTEME FRANCO-SUISSE : 150€
- ➡ DEBLOQUER UN SYSTEME FRANCO-SUISSE BLOQUE DEPUIS PLUS DE 6 MOIS : 200€ + 60€/h supp
- ➡ MODIFIER UNE SITUATION FAMILIALE OU PROFESSIONNELLE : 60€
- ➡ DEMANDER UN E411 ET ATTESTATION POUR PAYS PRIORITAIRE ET SUIVRE/RELANCER LA DEMANDE : 30€

CHOMAGE

- ➡ REMPLISSAGE ET DEMANDE DE PDU1 : 60€
- ➡ INSCRIPTION AU CHOMAGE, INFORMATISATION DES 24 FICHES DE PAIE ET DES DOCUMENTS : 140€
- ➡ DEMANDER ATTESTATION DE NON-AUX PLEIN : 60€
- ➡ ENTRETIEN SUR LE CHOMAGE ET SES CONSEQUENCES : 140€

PERMIS DE CONDUIRE

- ➡ ECHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE (EU OU NON-EU) : 140€
- ➡ DEBLOCAGE DE PERMIS DE CONDUIRE DEJA DEPOSE : 160€- des frais supplémentaires peuvent intervenir

ETAT CIVIL

- ➡ TRADUCTION D'ACTE AGRÉÉ TRIBUNAL : 60€/PAGE
- ➡ DEMANDER SA NATURALISATION POUR UN EUROPEEN/SUISSE : 540€ + FRAIS EXTERIEURS
- ➡ DEMANDER SA CARTE DE SEJOUR POUR UN EUROPEEN/SUISSE : 200€ + FRAIS EXTERIEURS
- ➡ DEMANDER SA CARTE DE SEJOUR POUR UN NON EUROPEEN/SUISSE : 600€ + FRAIS EXTERIEURS

- ➡ MODIFICATIONS ACTE D'ETAT CIVIL : SUR DEVIS

EMPLOYEUR PARTICULIER

- ➡ FAIRE UNE FICHE DE PAIE CESU OU TESE OU PAJEMPLOI : 15€
- ➡ CREER UN ESPACE CESU OU TESE : 60€
- ➡ FAIRE UNE FIN D'EMPLOI (SOLDE TOUT COMPTE, ATTESTATION EMPLOYEUR, DERNIERE FDP, CERTIFICAT DE TRAVAIL) : 120€

IMMOBILIER : LOCATIONS, RESIDENCE PRINCIPALE

COMPRENDRE SES LOCATIONS

- ➡ COMPRENDRE ET CHOISIR LES STATUTS DES LOCATIONS : 120€
- ➡ COMPRENDRE LE BAIL, LES OBLIGATIONS DES PROPRIETAIRES LOUEURS ET LES PAPIERS A REUNIR CHAQUE ANNEE : 80€
- ➡ FORMULAIRE POUR LA TAXE FONCIERE H1/H2 : 100€ PAR BIEN IMMOBILIER, FRAIS SUPPLEMENTAIRES SI LE PLAN METRE EST A FAIRE.
- ➡ APPRENDRE A CALCULER UNE AUGMENTATION DE LOYER SELON UN INDICE IRL ET FAIRE LE COURRIER CORRESPONDANT POUR LE LOCATAIRE : 60€

PREPARER UNE DECLARATION

- ➡ REUNIR LES PAPIERS POUR LES REVENUS FONCIERS : 60€ PAR BIEN IMMOBILIER
- ➡ OUVRIR LES ESPACES EN LIGNE SYNDIC/AGENCE IMMOBILIERE ET RECLAMER LES BILANS : 30€/espace
- ➡ AIDE A LA REDACTION DES TANTIEMES : 30€
- ➡ ETABLISSEMENT DES QUITTANCES DE LOYER ANNUELLES : 10€/LOCATAIRE
- ➡ AIDE A LA DIVISION DES FACTURES COMMUNES : 50€ pour 10 factures communes max + 50€ toutes les 10 factures
- ➡ PREPARATION DU TABLEAU ANNUEL DES FACTURES ET SCAN DES PIECES : 100€ pour 20 factures max +100€ toutes les 20 factures supplémentaires.

PROPRIETAIRES : MAITRISEZ VOTRE SCI à l'IR

- ➡ AIDE A LA DECLARATION 2072 POUR SCI (10 factures comprises) : 120€
- ➡ OUVRIR L'ESPACE IMPOTS.GOUV.PRO : 50€
- ➡ PAPIERS CFE : 100€

PROPRIETAIRES : MAITRISEZ VOTRE MEUBLÉ NON PROFESSIONNEL

- ➡ DEMANDER UN NUMERO DE SIRET POUR UN MEUBLE MICRO OU EN REEL SIMPLIFIE : 120€
- ➡ REMPLIR LA DECLARATION MEUBLÉ RÉEL SIMPLIFIÉ EN LIGNE : 120€ (10 factures comprises) + Le coût de l'application decla.fr : 219€
- ➡ OUVRIR L'ESPACE IMPOTS.GOUV.PRO : 50€
- ➡ PAPIERS CFE : 100€

NUS EN RÉEL

- ➡ AIDE A LA DECLARATION 2044 (10 factures comprises) : 170€ pour 1 appart
- ➡ COMPRENDRE ET CHOISIR LES STATUTS DES LOCATIONS : 120€

DÉCLARATIONS OCCUPATION

- ➡ DECLARATION OCCUPATION DE BIEN IMMOBILIER – PREMIERE FOIS : 60€
- ➡ DECLARATION OCCUPATION DE BIEN IMMOBILIER – MODIFICATION D'OCCUPATION : 30€

REVENDEUR

- ➡ VERIFIER LES DATES DE REVENTE POSSIBLES ET CALCULER L'IMPOT SUR LES PLUS-VALUES : A VENIR
- ➡ VERIFIER LES DATES DE REVENTE ET DEFINIR LES PROROGATIONS POUR UN VEFA (PINEL, SCELLIER, MALRAUX, MONUMENTS HISTORIQUES) : A VENIR